

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 02 JUILLET 2020

Les taux des impôts directs locaux restent inchangés pour l'année 2020 : 12,61 pour le foncier bâti et 34,97 pour le foncier non bâti. Le produit fiscal attendu est de 313 734 €.

Les budgets primitifs ont été votés :

Budget général : fonctionnement : Dépenses : 1 009 526 €, Recettes 1 026 755.53 €, investissement équilibré à : 396 090.58 €. Outre, les restes à réaliser de 2019, sont prévus en dépenses d'investissement : travaux de voirie (80 000 €), travaux de sécurisation de la cour de l'école primaire (20 000 €), achat de matériel roulant (35 000 €), matériel informatique et bureautique (17 000 €), achat autre matériel et mobilier (10.000 €), remboursement d'emprunts (84 500 €).

Budget de l'eau en équilibre : fonctionnement 210 698.28 €, investissement 659 625.24 €. Sont prévus en investissements : remplacement du réseau d'eau potable du Lyaumont (460 000 €), remplacement conduite rue de la Forêt et branchement Bambois (110 000 €), Château d'eau (22 000 €), remboursement d'emprunts 45 000 €.

Budget de l'assainissement : fonctionnement 135 306,41 €, investissement 856 146,83 €. Les principales dépenses d'investissement consistent aux travaux de remplacement du réseau d'assainissement du quartier du Bambois (777 000 €) et le remboursement d'emprunts (50 000 €).

Le conseil municipal, sur proposition de la commission Finances, a décidé d'allouer les subventions suivantes :

Associations locales :

Club de Pétanque Aillevillers : 230 € - Judo Club Aillevillers : 550 € - Association communale de chasse Aillevillers : 150 € - Association des Anciens Combattants Aillevillers : 100 € - Amicale des Sapeurs-Pompiers Aillevillers : 400 € - Association culturelle et musicale « Les échos des Coulichots » : 100 € - Association Tout'Anim Bibliothèque : 1 661 € (1 € par habitant) + 640 € (exceptionnelle pour frais formation et frais kilométrique) - Maison Familiale Rurale Aillevillers : 500 €.

Ecoles :

Association scolaire primaire : 600 € - Coopérative scolaire école maternelle : 300 €.

Aassociations extérieures :

Association sportive du collège de Fougerolles : 500 € - Association Vie Libre : 130 € - Association sauvegarde « Le Pays du Chalot » : 60 € - Secours Populaire : 45 € - Prévention routière de Haute-Saône : 50 €.

Voyages scolaires (15% du coût des voyages) : Collège des Combelles

- Sortie ski : coût 86€ - 10 élèves – soit 12,90 € x 10 = 129.00 €

L'ensemble de ces subventions s'élève à 6 145 €.

Les aides financières de l'Etat, de l'Agence de l'Eau et du Département sont sollicitées concernant l'installation de la télésurveillance et de l'asservissement de la station de pompage d'eau potable aux Maingrins (coût des travaux 7 000 € HT) et le renouvellement des conduites d'eau potable rue de la forêt (coût des travaux : 75 000 €).

Pour permettre au service des impôts de désigner les membres de la commission communale des impôts directs, une liste de 24 contribuables a été proposée.

Une motion de soutien à la réactivation des services d'urgence vitale sur le site hospitalier de Luxeuil-Les-Bains a été adoptée à l'unanimité.

Suite à la proposition de retrait de l'ONF, le conseil décide de maintenir la mise en vente, à l'automne, de la coupe de bois parcelle 38.